

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

VENTE PARCELLES AB 50 ET AB 51

Le conseil vote à l'Association « Ages et Vie » et pour un prix de cinquante mille € la vente des deux parcelles AB 50 et AB 51, sises rue Jean-Baptiste Lebas, en vue de la construction de logements pour personnes âgées dépendantes.

VENTE PARCELLES AE 523 ET AE 434

Le conseil vote l'abrogation de la délibération 2018/091 du 13 novembre 2018 et décide de vendre les parcelles AE 523 et AE 434 à la SCI Houssière pour un montant de trente mille €.

CIMETIERE

Sur proposition de M. Legros, le conseil vote la grille tarifaire du cimetière.

SALLE POLYVALENTE POUR FUNERAILLES CIVILES

Le maire rappelle que les communes disposent de la faculté de mettre une salle communale à disposition des administrés, dans le cadre d'une occupation temporaire du domaine public et qu'il importe de garantir la liberté des cultes. Il propose à cette fin de mettre à disposition la salle polyvalente pour l'organisation de funérailles civiles de ses administrés qui en ont exprimé le souhait.

L'article L. 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques posant en principe que toute occupation privative du domaine public communal donne lieu à paiement d'une redevance, le maire propose de fixer cette dernière à trente Euros, montant correspondant aux frais de préparation et de nettoyage de la salle.

VOYAGE FOIRE DE PARIS

Le conseil vote les tarifs pour le voyage du samedi 4 mai à la foire de Paris.

TRAVAUX KIOSQUE

Dans le cadre du projet de réfection du kiosque dont le montant des travaux se monte à 17 815,28 € HT, le conseil mandate le maire pour déposer une demande de fonds de concours auprès de la CAMVS à hauteur de 50 % du total, soit 8 907,62 €.

COTISATION AMRF

Le conseil donne son accord pour le renouvellement de la cotisation à l'AMRF, d'un montant de 85 €.

SUBVENTION AEM ET SECOURS FRANÇAIS

Suite à la dissolution de l'association des anciens combattants, cette dernière a versé son solde bancaire à la commune en lui demandant de reverser 1315 € à l'Amicale des écoles et 330 € au Secours Français.

Le conseil approuve cette proposition

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Le conseil vote la proposition de Mme Nicol, adjointe, de ne pas changer la grille des rythmes scolaires et mandate le maire pour en faire part à l'Education Nationale.

NOMINATION DU CLOS SIMONE SCHWARTZ

Le conseil vote la nomination du clos Simone Schwartz pour les six logements réalisés par Promocil au 60, rue de la république.

CENTRE DE GESTION

Le conseil vote favorablement l'affiliation de la Régie personnalisée de l'abbaye de Vaucelles au Centre de Gestion du Nord.

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le conseil mandate le maire pour déposer auprès de l'Etat au titre de la DSIL un dossier pour les travaux du groupe scolaire, sous réserve ce soit dossier ne soit pas retenu au titre de la DETR.